



MINISTERE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES A ANNABA  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES D'EL TAREF  
RECETTE PRINCIPALE DES DOUANES EL TAREF CX

## ***AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES RESTREINTE***

LES RECETTES DES DOUANES D'EL TAREF,- CONTENTIEUX, EL AIOUN ET OUM TBOUL ; SERONT PROCEDEES LE **30 DECEMBRE 2018** ; A PARTIR DE **09 :00**, AU NIVEAU DU COMPLEXE SPORTIF SIDI BELKACEM – W. D'EL TAREF- A L'ORGANISATION D'UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DES LOTS DE MARCHANDISES CONSISTANT EN :

- EFFETS VESTIMENTAIRES NEUF ET TISSUS
- PNEUS NEUFS
- USTENSILES DE POTERIE NEUFS
- TELEPHONE S PORTABLES NEUFS ET USAGES
- APPAREILS ELECTROMENAGERS NEUFS
- VEHICULES LEGERS ET UTILITAIRES
- REMORQUES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES
- MATERIELS INFORMATIQUES USAGES
- APPAREILS ELECTRONIQUES ET ELECTROMENAGES USAGES
- MATERIELS POUR HORS-BIRD USAGES
- ZODIACS EN PNEUMATIQUES USAGES
- VELOS USAGES
- IMPROMANTES INDUSTRIELLES
- FERAILLES ; MARCHADISES ET OBJETS DIVERS

### **CONDITION DE VENTE**

- 1- Les marchandises sont adjugées libres de tous droits et taxes, au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèce ou cheque certifié.
- 2- Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- 3- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication.
- 4- Les lots adjugés et payés, que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de huit (08) jours seront, après la mise en demeure adressée à l'intéressé, laissé sur les lieux de la vente a ses frais et a ses risques et périls.
- 5- Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- 6- Les visites sont autorisées 48 h avant la vente, pendant les heures de travail aux sites suivants : brigade des douanes de BOUHADJAR- Brigade des douanes EL KALA- Poste frontalier EL AIOUNE- Poste frontalier OUM TBOUL- Inspection divisionnaire des douanes EL TAREF.
- 7- les enchérisseurs sont tenus de présenter une copie du registre de commerce dont l'activité exercée doit correspondre à la nature des marchandises proposées à la vente.